JUSTICE FINES HIMSELF.

New Jersey Justice of the Peace Enforces an Ordinance Against Riding Bicycles on the Sidewalks.

At Atlantic Highlands, N. J., the borough council decided to enforce the ordinance against sidewalk bicycling. Policeman Pinckney was notified to make the arrests. On Tuesday he hailed a bicyclist riding on the sidewalk. It was Justice of the Peace Ellis, on his way to court to administer justice. Pinckney explained the situation with a deprecating air, concluding with: "And I hope your honor ain't took no offence."

"Of course not," said the justice; "now we can go along to court together."

And to the policeman's astonishment he trundled his bicycle, instead of remounting. Arrived at court, he inscribed upon the docket his own name, pedigree, residence and the number of the ordinance he had violated; also the plea of "guilty."

"Now, Pinckney," said the justice, "I fine myself the statutory sum of one dollar, with 80 cents costs, which goes to the constable. I pay this dollar out of my pocket into the cash box, and I hand this 80 cents to you; see?

"But that's not all, Pinckney. I see the ordinance imposes an additional $1.95 by way of justice's fees, which is gratifying. Well, I can afford to owe myself that $1.95, so we'll let it go at that for the present. Any more prisoners? Court stands adjourned."

And the bewildered Pinckney sallied forth to look for more sidewalk wheelmen.

ENLISTING OF VOLUNTEERS.

Rules Issued by War Department for Recruiting of Regiments to Their Full Capacity.

The war department has issued instructions for the guidance of the officers of the volunteer army detailed to recruit for their own organizations to to fill them to the maximum number under the second call of the president for 75,000 men. Applicants for enlistment must be between 18 and 45 years old, of good character and habits, able-bodied, free from disease, and must be able to speak the English language. Married men will be enlisted only upon the approval of the regimental commander. Minors must not be enlisted without the written consent of a parent or guardian. The term of service is two years. For infantry and artillery the weight must be not less than 130 and not more than 190 pounds, and for cavalry the weight is not to exceed 165 pounds, though recruiting officers are authorized in their discretion to accept desirable applicants ten pounds or less over weight or under weight.

For a regiment the maximum of all grades, commissioned and enlisted, must not exceed 1,326 infantry or 1,355 in cavalry.

For a company the maximum of all grades is 106 in infantry, 100 in cavalry, 173 in field artillery and 200 in heavy artillery. Wherever practicable the choice by an accepted applicant of a particular company of the regiment or other organization should be respected.

IN GOOD CONDITION.

Mild Winter Favors the Animals of the Yellowstone National Park—A Report.

Secretary Bliss has received from Lieut. G. W. Cross, acting superintendent of Yellowstone national park, a report on the condition of the animals there. The report states that the winter was very mild, and as a consequence the wild animals are in better condition than usual. The buffalo number between 20 and 40, and, while doing better than heretofore, it cannot be said they find the location favorable. The weather is too cold in the park and their young are threatened by wild beasts. The other protected animals have increased, and but one case of poaching was discovered. This was in December last, when 13 elk were killed. At least one of the poachers, it is hoped, will be punished. Seven bears suffered an extraordinary fate in Death gulch, where they were found dead by a guide. He went down to where they lay to cut off their claws, but in three minutes was so overcome by gas arising from the ground as to become very faint. It was evident that the bears had been killed by this gas.

CALIFORNIA NOT KICKING.

Why She Is Willing to Send Her Coast Defense Vessels to Aid Admiral Dewey.

Senator Perkins telegraphed from Washington to President Craig, of the chamber of commerce, as follows:

"I think the people of California should protest against the sailing away from the Pacific coast of the Monterey, Monadnock and all other armored war vessels."

To this Mr. Craig sent the following reply:

"We protested on the 12th of April. In the meantime Dewey has acquired for California a new outlet for our energies, employment for our shipping, business for our merchants, and has opened a colonizing future far beyond our most ardent expectations. We of San Francisco will hold nothing back which may be of service to the administration, even to our jeopardy."

Hindoo Mail Carrying.

The postal service of India extends as far north as Kolghur, a village of the Himalayas. Beyond this point a letter is sent by a native runner, who carries the missive for days in the split end of a stick, and delivers it at the end of his journey as clean as when he received it.

Nerve Cells in Human Brain.

According to a German authority, the human brain is composed of 300,000,000 nerve cells.

INCREASED EXPORTS.

Great Record Made in Competing for the Markets of the World.

Year About to Close Sees the Value of Manufactured Imports Exceeded by Exports—Manufacturers Pleased.

The manufacturers of the United States are making, in the fiscal year, which closes with this month, their greatest record in competing for the markets of the world, avers the Washington correspondent of the New York Tribune. Not only will the exports of manufacturered articles for the fiscal year exceed those of any previous year, but for the first time in the history of the country they will exceed the imports of manufactures. In the ten months of the fiscal year whose detailed record the bureau of statistics has just completed the exports of manufactures exceed by over $40,000,000 the value of the manufactures imported, and it is probable that for the full year's record this excess will reach $50,000,000. In no preceding year in the history of the country have the exports of manufactures equalled in value the imports of manufactured articles.

In the fiscal year 1897 the imports of manufactured articles exceeded the value of exports of manufacture by the sum of $27,362,217; in 1896, by $104,759,734, and in 1895 by $121,413,783.

Nearly every branch of the great manufacturing industries has shared in this growth of sales to other parts of the world. The exports of agricultural implements, for instance, which in 1888 were about $2,600,000 in value, will in the year 1898 be in round numbers $6,000,000. Locomotive engines, whose exportation in 1888 was less than $500,000 in value, will in 1898 reach probably $4,000,000, orders for more than 150 engines having been placed with the great manufacturing establishments during the last two months for use in China, Japan, Russia, Egypt, Australasia and South America. Raw iron, of which 1,500,000 pounds were sent abroad in 1888, this year 10,000,000 will be exported. Builders' hardware, the export of which in 1888 was valued at $1,442,635, was in the last fiscal year of $4,152,836 in value. The exports of cut nails, which in 1888 amounted to 11,963,664 pounds, will in 1898 amount to more than 35,000,000 pounds, an increase of 200 per cent. Wire nails have increased over 1,000 per cent., the exports of wire, wrought and horseshoe nails in 1888 being 1,547,078 pounds, while those of 1898 will reach nearly if not quite 20,000,000 pounds. Exports of iron plates and sheets, which in 1889 were less than 1,000,000 pounds, will in the year which ends with this month amount to nearly 8,000,000 pounds, while those of steel plates and sheets, which were but 119,419 pounds in 1888, will exceed 20,000,000 pounds in 1898.

The total value of the exports of manufactures of iron and steel, which in 1888 amounted to $17,763,084, will in 1898 exceed $65,000,000. The exports of leather and manufactures thereof, which in 1888 amounted to less than $10,000,000, will in 1898 exceed $20,000,000 in value. Exports of illuminating oils, which in 1888 amounted to 456,000,000 gallons, will in 1898 exceed 800,000,000 gallons, while lubricating oils, which in 1888 were less than 23,000,000 gallons, will in 1898 reach 55,000,000 gallons. The exportations of paraffin and paraffin wax, which in 1888 were 36,000,000 pounds, will in 1898 reach 140,000,000 pounds. Soap increases from 19,000,000 pounds in 1888 to over 27,000,000 pounds in 1898; glass and glassware from $851,628 in 1888 to $1,208,187 in 1897; manufactures of rubber from $866,867 in 1888 to $1,807,145 in 1897. Manufactures of cotton show an increase of 50 per cent. in the value of their exports during the last ten years; exports of chemicals have also increased 50 per cent. in value during the same time. Manufactures of brass have increased from $308,134 in 1888 to over $1,400,000 in 1898, while manufactures of copper, including ingots and bars, which in 1888 were $3,812,793, were last year $31,621,125, and seem likely to exceed that sum in 1898. In numerous other manufactured articles there have been similar gains, nearly the entire list having shared in a greater or less degree the growth of the export trade during the last decade. The total exportation of manufactures in 1889 amounted to $130,300,087, and in 1898 seems likely to reach nearly or quite $290,000,000.

SMOKELESS POWDER TESTED.

New Orleans' New Style Ammunition—Sharply Contrasted with Old at Santiago.

Officials of the ordnance bureau of the navy department have noted with interest the advantage displayed during the bombardment of the forts at Santiago by the New Orleans with her smokeless powder. The New Orleans is using the supply of ammunition with which she was equipped by her British builders, and as all the other vessels of the fleet use the ordinary powder the contract is made very striking, with the advantage, all observers say, decidedly in favor of the foreign product.

It is stated at the ordnance bureau, however, that the fleets will have to put up with the old-fashioned explosive during this war at least. The government has on hand a very small supply of smokeless powder, not enough to count in the general result, and, although several factories are manufacturing and the government is taking all they can turn out, it is not expected that the total quantity thus secured will enable even one ship to use it exclusively.

Chess Board for Invalids.

A Mr. Amyot has invented a hanging chess board for invalids, the squares of which are each provided with a hook on which to hang chesamen of special construction. The plan is to set out a problem here and suspend it to the wall right facing the sufferer, who will gradually dose away in the effort to work out the ending.

Pencil Works in Bavaria.

There are 26 pencil works in Bavaria, of which 23 are in Nuremberg, the great European center of the lead pencil trade. These factories employ from 8,000 to 10,000 workers, and produce 4,300,000 lead and colored chalk pencils every week.

Finest Pearl Known.

The most magnificent and costly pearl necklace in the world is in the possession of Countess Henckel, a lady well known in London and Paris. It is made of three historical necklaces.

Men—Not Cats—Eat Canaries.

In Costa Rica canary birds, bullfinches and paroquets are special table dainties.

THEORY OF SUNSTROKE.

An Infectious Disease—Is Not Due to Heat or to Exposure to the Sun.

Dr. Sambon adopts what to many will be a startling theory to explain the action of sunstroke, says the Los Angeles Times. He regards this affection as not due to excessive heat or exposure to the sun, but to an infectious disease caused by a specific organism. He attests the fact that strokers, oven cleaners, miners and iron workers are exposed to temperatures higher than those of any known climate without ever contracting the malady, and that the Assam tea planters and the closely shaven Chinese, although constantly working in the hottest sun, are equally exempt.

Dr. Sambon, discussing the geographical distribution of the disease, goes on to prove that the areas in which it is epidemic are strictly defined. While unknown in Europe, it is common in the low-lying regions of the eastern United States between the Appalachians and the Atlantic. It extends along the Nile sea, the Red sea and the Persian gulf. It prevails in the Indo-Gangetic alluvial plain, but not on the adjacent Indian highlands. In support of his infection theory Dr. Sambon refers to the occurrence of epidemics which have frequently decimated hospital wards and not affected men exposed to greater heat and sun. The demonstration of the organic origin of the malady rests on its distribution etiology, morbid anatomy and epidemic character. The specific organism has not been detected, but Dr. Sambon's investigations incline him to the belief that it lives in the superficial layers of the soil, and is conveyed to the lungs or alimentary canal by dust.

GOLF AND ITS ETIQUETTE.

There Are Many Little Actions Considered Bad Form When Playing the Game.

As in cycling, so in golf, *le etiquette* most important. The observance of it does much to make or mar not only the pleasure but the success of the game. The woman contemplating joining a golf club has not only to master the 54 rules of the game, but she has its etiquette to learn and to put into practice. If she aims to be a popular member of her club she will do well to remember: That it is better to be seen and not heard on the golf links when a game is in progress, good driving requiring absolute concentration of mind. That a woman who chatters incessantly, and is especially communicative just when a critical drive is about to be made is not the most desirable of partners. That standing so that a shadow falls upon your partner's ball is not only impolite but detrimental to the success of your partner's play. That standing on the putting-green, after you have "holed out," whether it is to gaze at the scenery or write down your score, will exasperate the best friend on earth, if he or she happens to be playing behind you. That to play first, and to shout "fore" afterward is apt to add insult to injury; "fore" is called as a warning that a "drive" is about to be made, it is not an expression of consolation after one has been hit.

WHERE TWILIGHT LASTS LONG

Skaguay Now Has Barely Five Hours of Darkness Out of Twenty-Four.

"Now is a good time for people who love long hours of daylight to sojourn for awhile at Skaguay," said R. E. Lyle, of Seattle, to a Washington Post man.

"It doesn't begin to grow dark up there till 9:30 in the evening, and dawn comes about 2:30 a. m. Five hours of darkness and 19 hours of light make a rather queer day to folks who are used to a more equal division of the two. To see people up and working at an hour when citizens in the states are peacefully snoring the hours away struck me as a very novel sight. I don't mean to say that everybody gets up early in Skaguay. In fact, I suppose that on the average people there sleep just as many hours as they do anywhere else.

"It is a hustling little town, and every man in it believes it is going to be the metropolis of Alaska. They will tell you that when they get a railroad built into the interior of the country Skaguay will be to the territory what New York is to the east and San Francisco is to the Pacific coast. They have a daily paper, a steam-heated theater, a brewery, and nearly all other conveniences of modern life."

WANTED TO 'NLIST.

Didn't Care Whether It Was in the Cavalry or 'Nfantry, But Wanted to Wear "Yaller Stripes."

A company of officers were seated in the tent of Capt. Craig, the provost marshal general of Camp Thomas, when four dilapidated colored youths presented themselves. Their make-up would have been their fortune in a variety theater. Suppressing a disposition to laugh, the captain gravely asked what he could do for them. A conversation elicited the information that Jim had come to "'nlist."

"All right," laughed the captain. "I'm not a recruiting officer, but maybe I can help you. Do you want to go into the infantry or the cavalry?"

Jim scratched his head. "I doan know jess what you mean, sah," he finally answered.

"Why, do you want to march on foot or ride a horse?" explained the captain.

"Well, it's jess dis way," explained Jim. "I doan know nothin' 'bout dis yere cavalry or dis yere 'nfantry, but I wants to go with the soldiers what wears de yaller stripes down dere legs."

State Lands in Sweden.

Sweden has now 12,056,246 acres of forest lands owned by the state, an increase in the state's holdings in 13 years of 3,360,972 acres.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 2807 rue Magasin, entre les rues Washington et Sixième.

James A. Koehl vs Nicholas E. Baumgarden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 56,544—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 30 juin, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes et servitudes là-dessus y appartenant en quelque sorte ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, étant le lot No 2 dans l'ilet compris entre les rues Washington, Magasin, Sixième et Camp et mesurant trente pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Magasin, sur une profondeur de cent-vingt pieds quatre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour le plaignant.

27 mai—27 28—juin 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Formant le coin des rues Marigny et Remparts, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Mandeville et St Claude.

Mme Mary Gehlbach vs Succession de Pierre Canteron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56,797. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville le JEUDI 21 juillet 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (anciennement Amour) Marigny Mandeville et St Claude (anciennement Bons Enfants) et le lot formant l'encoignure des rues Remparts, (anciennement Amour) et Marigny et lequel lot mesure en mesure française 30 pieds de face à la rue Marigny par soixante pieds de profondeur et de face sur la rue des Remparts (anciennement Amour).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Theo Peters avocat pour le plaignant,

18 juin —18 19 24 - juil 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme No 910 rue Eleanore, entre les rues Camp et Chestnut.

Mutual Loan and Building Company vs Veuve et Héritiers de Wm Ryerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 55,845.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations etc, qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Eleanore, Camp, Chestnut et la ligne Bloomingdale, désigné comme lot No cinq sur un croquis par C. M. Williams, député voyer de ville, 14 décembre 1895, annexé à un acte pardevant J. R. Légier, notaire, 17 décembre 1895, et mesurant conformément audit plan, trente pieds de face à la rue Eleanore, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.

11 juin—11 17 24—juil 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District.

Louis Mathis and James H. Maloney vs Union Manufacturing & Lumber Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,430—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Jéna et Water, l'avenue Napoléon et le fleuve Mississipi. Lesquels dits lots sont désignés par les numéros huit et neuf et mesurant chacun trente pieds un pouce et sept lignes de face à la dite rue Water par toute la profondeur, à partir de la dite rue Water au fleuve Mississipi avec les droits de batture et l'accroissement qui pourrait se former par ledit fleuve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant pour payer la réclamation du plaignant, soit de $875 avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $1000, à partir du 1er janvier 1897 au 31 mars 1897 et un même intérêt sur $875 à partir du 31 mars 1897 jusqu'au paiement final, et une autre somme de $1000 avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 1er octobre 1895 jusqu'au paiement final, 5 pour cent sur tout le montant pour honoraires d'avocat, $3, frais de copie de l'acte de vente et hypothèque, $1, frais de l'enregistrement les frais et charges dans l'affaire et la vente et les taxes à 1897 inclusivement, s'il y en a de dûes.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère, le paiement d'un billet de $1000, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 1er octobre 1895 jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété, en concurrant avec la réclamation du plaignant, conformément à un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 17 mars 1896, livre des hypothèques 162, folio 310.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J Maloney, avocat du plaignant.

10 juin—10 11 17 24—juil 1 8 14

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
136 W. 25th st, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence de valeur.

Connue comme le No 623 rue St-Joseph, entre les rues Camp et St-Charles.

Joseph Gernsbacher versus Theo C. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,186 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Camp, Julia et St-Charles désigné par la lettre "H" et mesurant vingt-trois pieds 6 pouces de face à la rue St Joseph, sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et deux lignes entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée dans le fond de cinq pieds sept pouces et quatre lignes de largeur, ouvrant à la rue St-Joseph—en commun avec les lots A, B, C, G et H.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

10juin—10 11 17 24—juillet 1 8 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée, Connue comme No 1835 rue St-Philippe,

Entre les rues Roman et Derbigby.

A. Denis vs Mme Joseph Fortune et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,793—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 21 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-apres décrite, à savoir:—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Roman, Derbigny et Ursulines, désigné comme lot No 19, dans l'ilet 227, et mesurant trente-deux pieds de face sur la rue St-Philippe, par soixante-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Omer Villeré avocat du plaignant.

17 juin—17 18 24—1 8 15 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1216 avenue de la Louisiane, entre les rues Chestnut et Camp, et d'une portion de terre dans le fond du No 3319 rue Magasins.

Michael McQuade vs Louis C. Grevenig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56 674.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 juillet à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chertnut Delachaise et Camp, mesurant cinquante deux pieds deux pouces et quatre lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lequel lot est composé des subdivisions suivantes, démontrées sur un plan annexé à un acte passé pardevant Charles G. Andry, ancien notaire, le 24 novembre 18 0 1 d'un lot mesurant quarante-un pieds huit pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur, mesure américaine, lequel est composé du lot entier No 5 et d'une portion du lot No 4 sur un plan du Faubourg Plaisance, par C. A. Hedin, ingénieur, et déposé dans le bureau de Théo. Guyot, ancien notaire, et est désigné par la lettre C, en entre rouge, sur un plan fait par Louis N. Pilié, voyer de ville, en date de juillet 1894, et annexé à un acte de vente par J. C. Bach à W. P. Nicholls, passé pardevant Samuel Flower, notaire, le 23 août 1894.

2° D'une portion de terre touchant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B sur le dit plan de L. H. Pilié, voyer de la ville étant composé d'une portion de lots 6 et 11 sur ledit plan du faubourg Plaisance et mesurant dix pieds six pouces et quatre lignes sur l'avenue Louisiana sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles et 3me d'une portion de terre étant directement dans le fond du dit lot C. ci-dessus décrit et mesurant dans le fond quarante et un pieds huit pouces par trente deux pieds de profondeur.

II—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet 217, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magasins, Camp et Toledano, désigné par la lettre S, étant dans le fond du lot No 5 dudit ilet et à une distance de cent seize pieds de la rue Magasins et mesurant trente deux pieds quatre pouces dans le fond du lot No 5 sur une profondeur entre lignes égales et parallèles vers la rue Camp de quarante-deux pieds huit pouces plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plaignant.

18 juin—18 24—juil 1 8 15 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Frank E. Sprague vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,237—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph K. Boland, syndic définitif des créanciers de Frank E. Sprague,, insolvable dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

N. R. Roberts, avocat.

22 juin—22 26—1 juil—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 56,779—Cour Civile de District—Division E—Henry Andry vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du plaignant dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant William Andrew Collins, Jr. notaire public en cette ville de la Nouvelle-Orléans, commençant vendredi, 15 juillet 1898, à 11 heures A. M.; dans le but de voter sur son application pour un répit de six, douze et dix-huit mois pour payer ses dettes avec intérêt; que B. Runnels, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1898.

(Sig-é) GEO. H. THEARD, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

2 juin—3 18—juil 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Bâtisse en Briques à Trois Etages, couverte en Ardoises, située No 321 rue Royale (ancien No 67),

Entre les rues Bienville et Conti; Terrains 20' x 120'.

W. C. Faust et al, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs John B. Laguaite,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,567—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourtes des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 juin 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 64 borné par les rues Royale, Conti, Bienville et Bourbon, ledit lot mesurant, en mesure française, vingt pieds de face à la rue Royale sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses qui s'y trouvent étant connues par le No 67 rue Royale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'orléans

Dinkelspiel & Hart; Chrétien & Suthon; et E. J. Méral, avocats pour les plaignants.

28 mai—26 juin— 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Septième District.

Formant le coin des rues Clinton et Macarty, dans l'ilet borné par lesdites rues et par les rues Hillary et de Armas.

Dr Wm Lawrence Stevenson vs Alfred D. Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56.774—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 juin 1898 à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Foucher, Delord et Poeyfarré, désigné par le No Quatre sur un plan fait par G. T. Dunbar, ancien voyer en cette ville, le 12 novembre 1846 déposé comme plan No 46 de son livre de plans No 2 dans le bureau de William Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt-quatre pieds cinq et 2/7 pouces de face à la rue Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, bornè dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces de largeur commun au dit lot et autres, le tout mesure américaine.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, etc., et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, etc., situé dans le même district et ilet et se joignant à la propriété décrite ci-dessus et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et 2/7 de pouce de face à la rue Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. R. M. Witney, avocat pour le plaignant.

17 juin—17 18 24—juil 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Premier District,

Connues comme les Nos 1012 et 1014 rue Magasins, entre Delord et Poeyfarré.

Bernard P. Marigny vs Lawrence Hart

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,350—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 30 juin 1898 à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Foucher, Delord et Poeyfarré, désigné par le No Quatre sur un plan fait par G. T. Dunbar, ancien voyer en cette ville, le 12 novembre 1846 déposé comme plan No 46 de son livre de plans No 2 dans le bureau de William Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt-quatre pieds cinq et 2/7 pouces de face à la rue Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, bornè dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces de largeur commun au dit lot et autres, le tout mesure américaine.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, etc., et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, etc., situé dans le même district et ilet et se joignant à la propriété décrite ci-dessus et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et 2/7 de pouce de face à la rue Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

27mai—27 28—juin 3 10 17 24 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edwin Thomas Merrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52 110 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Caroline E. Merrick exécutrice, David Thomas Merrick et Edwin Thomas Merrick, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

E T Merrick, avocat.

22 juin—22 26—juil 1

Succession de Patrick Burns et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — Nos 53,567 et 53 977 consolidés — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Annie Burns, exécutrice des successions de Patrick Burns et femme, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

18 juin—18 22 27

VENT